



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

création

Question écrite n° 30949

## Texte de la question

M. Philippe Armand Martin attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la recommandation formulée par la Cour des comptes dans son rapport d'évaluation sur les dispositifs de soutien à la création d'entreprises consistant à améliorer le financement du capital-risque, notamment de l'amorçage, en concentrant les crédits publics sur les mécanismes dont l'effet de levier sur les financements privés est le plus fort. À cette fin, mieux identifier et mesurer le besoin en capital amorçage, tant au niveau national que régional, renforcer l'action de soutien au développement des *business angels*, disposer de dispositifs fiscaux stables et efficaces d'orientation des investissements privés vers le capital-risque. Il lui demande de bien vouloir lui donner son avis sur cette recommandation.

## Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Armand Martin](#)

**Circonscription :** Marne (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 30949

**Rubrique :** Entreprises

**Ministère interrogé :** Économie et finances

**Ministère attributaire :** Économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [2 juillet 2013](#), page 6815

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)